



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

**13 MAI - CONFÉRENCE
LAÏCITÉ & RETOUR
DU FAIT RELIGIEUX**



**12 MAI - CINÉ-DÉBAT
LA VOIX D'AÏDA**

**21 MAI
SOIRÉE CABARET**



Le Courrier Laïque
Numéro



mai 2022



Dans ce numéro

A l'occasion de la publication du numéro 200	p. 3
Extension de l'ULB du Centre	p. 7
Succès de la conférence du 1er avril et de l'action de solidarité Ukraine	
Vendredi 13 mai à 19h30 : Conférence – débat : « LAÏCITE ET RETOUR DU FAIT RELIGIEUX » avec Henri DELEERSNIJDER	p. 8
Jeudi 12 mai à 19 heures 30 : Ciné-club : LA VOIX D'AÏDA, Un film de Jasmila Zbanic	p. 10
Un « Les Lundis du Préau » du 11 avril enchanteur	p. 12
Jeudis 12 et 19 mai : atelier d'art floral	p. 12
Lundis 9 et 23 mai : atelier d'aquarelle	p. 12
Samedi 21 mai à 18 heures : Soirée cabaret Piano-bar avec Roger HENUSET au chant et Dany VANDENNOSSCHE au clavier	p. 13
Nos activités de juin	p. 15
« Les lundis du Préau » du 16 mai à 12h30 repas mensuel	p. 16
14h15 Film « A star is born » (Une star est née)	

Accueil – Sophie Bultot : 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2022

La cotisation annuelle reste fixée à **15 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2022

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

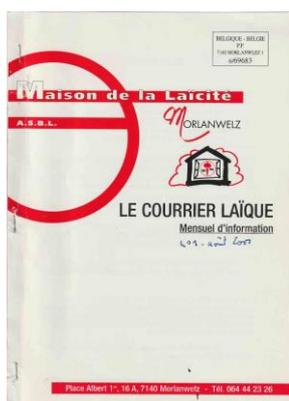
Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)

Nous profitons de la sortie du numéro 200 de mai 2022 de notre mensuel « Le courrier laïque » pour vous présenter une réflexion sur nos moyens de communication et d'information.

Le Courrier Laïque : mensuel distribué à tous nos membres, qu'ils disposent ou non d'autres moyens d'information.

Numéro 1 d'août 2001



C'est à l'initiative d'Henri Cornet, qui a succédé à notre premier président Bernard Bodeux, qu'en août 2001, le premier numéro du courrier laïque a été publié, remplaçant ainsi les invitations individuelles envoyées lors de chaque activité.

Dans ce premier numéro, Henri précisait que « *Le Conseil d'administration a pris la décision de réserver le bulletin d'information à la laïcité, particulièrement dans ses implications locales, et aux activités organisées au sein de la*

Maison de la Laïcité de Morlanwelz. Aucune publicité ni coupure de presse ne figureront dans le Courrier ». Il permettra de suivre notre activité et vous aidera à compléter votre agenda. Vos remarques et suggestions seront évidemment les bienvenues ».

Ce mensuel était imprimé par les services de l'administration communale avec les moyens d'époque, en noir et blanc, se limitait généralement à 14 pages, les différents feuillets étant agrafés et porteur d'une couverture type commune et numéroté manuellement.

Numéro 67 de septembre 2008



Au fil du temps et après réflexions du Conseil d'administration et sous la présidence d'Yvan Nicaise, président actuel, nous avons recherché une solution pour une présentation sous forme d'un livret avec une mise en page bien pensée, des illustrations bien visibles et une couverture couleur différente à chaque numéro afin de mettre en évidence, au premier coup d'œil, l'une ou l'autre activité du mois.

Ce changement avait un coût que nous ne pouvions supporter mais le Centre d'Action Laïque Picardie Laïque,

en approuvant cette initiative, nous a accordé le budget qui couvre les frais d'impression. Autre avantage : le nombre de pages n'est plus limité.

Décembre 2011 : publication du numéro 100



La publication de ce numéro correspondait à notre « *Repas de Fêtes* » qui avait deux objectifs : fêter le numéro et 100 et soutenir la Maison de la Laïcité de Kinshasa à laquelle nous avons versé le bénéfice du repas.

Depuis le numéro 107 de septembre 2012 : un mensuel tout en couleur.

Après une étude de marché et au vu de l'évolution des techniques d'impression, nous sommes passés,

pour un coût d'impression identique, à un livret tout couleur offrant une mise en page ainsi que des illustrations de qualité dont nous continuons à bénéficier.

Que vous apporte son contenu ?

Chaque rédaction vise à rencontrer plusieurs objectifs.

Annouer les activités du mois que nous voulons variées et qui correspondent à la raison d'être de notre maison :

- Une sélection de conférences en rapport avec les préoccupations sociétales en faisant appel à des experts sur le sujet abordé et proche de l'actualité. Citons notamment : migration et liberté de circulation, la prostitution estudiantine, mieux comprendre le conflit du Moyen-Orient, la tolérance : rempart contre l'intégrisme, maladie mentale et société, le pardon : une réflexion humaniste...
- Un ciné-club qui, 7 fois par an, nous présente des films d'auteurs choisis à la fois pour leurs excellentes qualités esthétiques mais aussi pour les réflexions notamment sur les comportements qui mettent en danger les droits humains.
- Nos repas mensuel « Les Lundis du Préau », moments conviviaux suivis d'une activité musicale, ludique ou d'un exposé de courte durée.
- Nos ateliers d'aquarelle ou d'art floral qui se déroulent deux fois par mois.
- Des soirées jazz, théâtrales, des repas de fêtes...

Présenter de courtes synthèses des activités passées afin de garder le souvenir de ses moments de réflexion ou de convivialité. Quelques photos agrémentent généralement les textes.

Vous informer, par des articles qui résument l'évolution de certaines lois ou projets qui rencontrent nos préoccupations et les revendications que portent la



Laïcité : IVG, euthanasie, impartialité de l'Etat, égalité homme-femme, liberté d'expression, réforme du code pénal sexuel, justice sociale...

Est-il utile de continuer cette publication ?

Nous nous posons souvent cette question car publier chaque mois ce mensuel demande un investissement constant.

Nous n'avons pas souvent un retour de lecture mais, lorsque la fin du mois arrive, il est courant que des membres nous téléphonent en s'étonnant de ne pas le recevoir, ce qui semble une marque d'intérêt.

Nous pensons aussi que cette publication est un signe de vitalité de notre maison, même si nous regrettons que nos initiatives rencontrent parfois une participation faible, notamment lors des conférences et du ciné-club.

Ceci est un constat, pas une critique mais un regret que nous nous permettons d'exprimer, surtout par rapport aux sujets proposés et envers les conférenciers qui ont un emploi du temps chargé et qui viennent parfois de bien loin.

Certains membres souhaitent que notre mensuel papier soit remplacé par une publication numérique par mail et/ou via Facebook ou autres formules.

Même si ces modes de publication se développent et offrent un certain confort de diffusion, il reste des personnes qui n'y adhèrent pas car ne disposant pas de PC ou tablette ou préfèrent un document qu'ils peuvent feuilleter et faire connaître à des connaissances.

Tenir un livre en main, lire son journal le matin, le reprendre à tout moment de la journée, est pour moi, (rédacteur de cet article), un plaisir dont je ne veux pas me priver.

Continuer la publication du Courrier laïque ne signifie pas ne pas utiliser les autres moyens d'information et de communication.

Nous utilisons les mails pour l'envoi d'information aux membres qui possèdent une adresse mail.

Nous disposons d'un site internet www.morlanwelzlaicite.be et d'une page FACEBOOK [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#) accessibles à tous ; et d'un groupe FB [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres). Nous sommes présents sur Morlanwelz.be (page Espace citoyen) sur le site du CAL Picardie Laïque et celui de la Fédération des Maison de la Laïcité.

Les coordonnées pour consulter ces sites se trouvent en page 2 de chaque courrier laïque.

Nous annonçons nos activités sur Quefaire.be.

Un site réservé aux membres : Morlanwelz balade laïque



Ce groupe créé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz qui, contrairement à notre compte (et page) Facebook, est réservé à NOS MEMBRES.

L'objectif est de pouvoir maintenir des relations amicales et conviviales entre

la Maison de la Laïcité et ses membres.

Chacun est libre de quitter le groupe ou d'y revenir.

Seule condition : marquer son accord sur les règles de fonctionnement.

- Les membres du groupe sont libres de publier des contenus, mais dans le respect des valeurs laïques et dans un esprit de convivialité. Les propos racistes ou xénophobes, par exemple, sont proscrits.
- Respectez la confidentialité de tous.
- Les membres s'engagent à ne pas diffuser en dehors du groupe les publications ou photographies d'un membre sans son accord.
- Un modérateur (le président représentant le conseil d'administration) veillera à maintenir un esprit amical et à assurer le respect entre intervenants. Il se réserve le droit de supprimer une publication qui enfreindrait l'une des règles du groupe.

Objectifs de l'information et de la communication de notre Maison de la Laïcité

La liberté... Cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquise.



Ce que vit le peuple Ukrainien mais aussi ce que vivent des millions de personnes dans le monde en est la triste illustration.

C'est une des raisons de l'existence et de l'engagement du mouvement laïque qui souhaite œuvrer à la défense et au fonctionnement d'une société démocratique,

respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'Etat.

C'est pourquoi nous soutenons les propositions politiques qui demandent que la laïcité soit inscrite dans notre constitution.

Il est de notre devoir de nous lever face aux idées extrémistes et aux populismes, de militer en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, de poser librement des choix quant à notre avenir, dans le respect de la sécurité des autres. Il est

aussi de notre devoir de transmettre nos valeurs et engagements autour de nous, notamment à nos enfants.

Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances au sein d'une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

**Pour le Conseil d'administration
Yvan Nicaise - Président**



Extension de l'ULB du Centre Succès de la conférence du 1er avril et de l'action de solidarité Ukraine

La Maison de la Laïcité de Morlanwelz s'était associée à cette initiative et plusieurs de nos membres étaient présents.

Jean-Paul Renier, un des organisateurs nous adresse des remerciements :

« Je tiens absolument à vous remercier pour votre mobilisation pour la conférence de ce 1^{er} avril. Couronnée d'un très grand succès et dès lors, d'une mobilisation importante, sans vous, il nous aurait été impossible d'y faire face. La recette brute de 875 euros sera arrondie à 1.000 euros et sera versée à Médecins sans frontières dès cette semaine.

Il n'y aura donc aucune déduction des autres frais.

Nous pouvons être fiers de notre action même si cela est peu de choses par rapport aux besoins considérables de la population et des réfugiés. En tout cas, nous aurons fait quelque chose à la veille des vacances !!! Ce n'est certainement pas assez, loin de là !!!

Si vous êtes d'accord, nous poursuivrons notre action dans les mois à venir tant la situation est dramatique ».

Nous ne manquerons pas de nous associer aux prochaines actions

Rappelons que chaque année, en septembre, nous accueillons dans nos murs une conférence de l'extension de l'ULB.

La conférence de 2022 est déjà programmée au 15 septembre avec comme sujet « aux origines du Coran » par Julien DECHARNEAUX.





A.S.B.L.
Maison de la Laïcité
Morlanwelz

ATTENTION
CHANGEMENT DE LIEU
ET DE DATE

VENDREDI 13 MAI
HÔTEL COMMUNAL - Rue Raoul Warocqué, 2
7140 Morlanwelz

Infos : 064/44.23.26- laicite.mlz@hotmail.com

LAÏCITÉ & RETOUR DU FAIT RELIGIEUX



VENDREDI
13 MAI 2022
19H30



CONFÉRENCE-DÉBAT PAR Henri Deleersnijder

Professeur d'histoire, licencié-agrégé en arts et sciences de la communication de l'Université de Liège, journaliste, chroniqueur et essayiste

RÉSERVATION SOUHAITÉE
ENTRÉE GRATUITE



Vendredi 13 mai à 19h30

« LAÏCITE ET RETOUR DU FAIT RELIGIEUX »

Conférence – débat

avec Henri DELEERSNIJDER
Professeur d'histoire et essayiste

Dans l'incertitude des possibilités d'accès à notre maison en début des travaux de réaménagement de la place du Préau nous avons modifier le lieu et la date de cette conférence.

Depuis le XIXe siècle, on pensait que la science allait irrémédiablement remplacer les superstitions, la technique supplanter la magie, la médecine détrôner les prières, la politique prendre le pas sur le messianisme, etc.

Il semble que ce n'est pas le cas.

La religion revient en force dans l'espace public de nos sociétés. Comment interpréter son retour remarqué sur la scène politique mondiale ? Quelles conséquences concrètes qu'il pourrait amener en ce qui concerne l'enseignement et la liberté d'expression ? Tel est le défi auquel est confrontée la laïcité. Étant entendu que l'adversaire de celle-ci n'est pas celui qui possède une foi religieuse, mais celui qui s'en sert pour légitimer un pouvoir sur ses semblables.

Henri DELEERSNIJDER abordera ce thème au cœur de nos préoccupations.



Henri Deleersnijder est professeur d'histoire et essayiste. Il est licencié en Arts et Sciences de la communication et collaborateur au service "relations extérieures et communication" de l'Université de Liège. Il est spécialisé en histoire des idées, ainsi qu'en science politique et des médias. Il s'implique en particulier dans des recherches à l'intersection de l'histoire et des médias. Il a une longue carrière de professeur d'histoire. Il est notamment l'auteur de nombreux ouvrages : L'Affaire du "Point de détail".

"Effet médiatique et enjeux de mémoire" (2001), "Les Prédateurs de la mémoire. La Shoah au péril des négationnistes" (2001) et de "Populisme", essai qui a obtenu le prix du livre politique en 2007, « Démocraties en péril » (2016) Il est aussi chroniqueur. Ses derniers ouvrages publiés, parus chez Mardaga sont : « L'Europe, du mythe à la réalité. Histoire d'une idée » (2019) et « Les grandes épidémies dans l'histoire : quand peste, grippe espagnole, coronavirus... façonnent nos sociétés » (2021).

Merci d'avance à ce conférencier de nous apporter autant ses connaissances que ses analyses et réflexions.

Entrée gratuite

Réservation souhaitée

Yvan Nicaise

« La montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité »

Extrait du rapport du Centre d'Action Laïque à l'assemblée annuelle du 27 mars 2022

CONDOR DISTRIBUTION PRÉSENTE

NOMINATION AUX
OSCARS[®]
MEILLEUR FILM ÉTRANGER



LA VOIX D'AIDA



2 NOMINATIONS AUX
BAFTA[®]
MEILLEUR FILM ÉTRANGER
MEILLEURE RÉALISATRICE

SREBRENICA, 1995. TRADUIRE POUR RÉSISTER.



JEUDI
12 mai
19h30

P.A.F : 4 € - Article 27
info : 0497/ 46.34.93

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

CINÉ-CLUB DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ

Jeudi 12 mai à 19 heures 30



LA VOIX D'AÏDA **Un film de Jasmila Zbanic** (Bosnie 2020)

A l'heure de sélectionner le film de Jasmila Žbanić pour notre programme du 1^{er} semestre 2022, l'armée russe n'était pas encore aux portes de l'Ukraine. A l'heure d'écrire ce billet, l'attaque aérienne, maritime et terrestre est déclenchée par les forces armées russes dans plusieurs régions du territoire ukrainien depuis le 24 février 2022. Cette agression ravive le souvenir de la guerre dans les Balkans dont « la voix d'Aïda » illustre un épisode très douloureux : le génocide de Srebrenica en juillet 1995. Ce film accroît alors toute sa pertinence.

En 1995, Aïda travaille comme traductrice pour les troupes néerlandaises de l'ONU stationnées à proximité de Srebrenica. Lorsque l'armée serbe - sous le commandement du général Ratko Mladić - s'empare de la ville, des milliers de personnes cherchent refuge sur la base. La famille d'Aïda fait également partie des réfugiés. Les soldats de l'ONU sont dépassés par la foule et le chaos s'installe. Aïda tente désespérément de mettre en sécurité le plus de personnes possibles.

« Avec une puissance d'évocation inimaginable, ce film trouve le ton juste avec un scénario de thriller, une mise en scène tout en tension et une incroyable capacité à montrer la tragédie sous tous ses aspects. »

« Le cinéma fait ce qu'il peut pour s'opposer à la folie des hommes, mais son pouvoir est limité. Il n'empêche, ne serait-ce que d'un point de vue civique et historique, il faut voir « La voix d'Aïda ».

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE GRATUIT : 064/44.23.26

(pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection)

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.

Mimie Lemoine



Un « Les Lundis du Préau » du 11 avril enchanteur

Nous avons organisé cette activité durant les congés de printemps, estimant qu'en dehors des « vacanciers de printemps », nombre de nos membres et sympathisants sont heureux de partager les rencontres mensuelles. Le menu « salé sucré » fut particulièrement apprécié.

Mais aussi, un « Les Lundis du Préau » tout en poésie, chansons à textes et voix nous emmenant dans un temps suspendu. Quelle belle voix, quel plaisir d'entendre des textes qui veulent dire quelque chose, dont beaucoup écrits et composés par Cécile Rigot, chantés avec douceur, tendresse, force, douleur, joie, amour... On en redemande.

Dominique Patte

Jeudis 12 et 19 mai : atelier d'art floral



Il est toujours possible de rejoindre les participants à cet atelier qui se déroule de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26

Participation : 16 €, fleurs et café compris.

Prochaines dates : 2 et 16 juin.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 9 et 23 mai : atelier d'aquarelle



Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 5 € par séance, papier spécial et café compris et... la petite friandise inattendue.

Prochaines dates : 13 et 27 juin.

Monique Piret

Samedi 21 mai à 18 heures
Soirée cabaret Piano-bar
Avec Roger HENUSET au chant
et Dany VANDENNOSSCHE au clavier

La Maison de la Laïcité, outre ses objectifs d'éducation permanente et culturelle, a la volonté de mettre également en place des activités qui favorisent les contacts et les échanges entre le public et les artistes que nous invitons.

Ce fut le cas le samedi 26 mars, durant la soirée musicale en compagnie du groupe « Contretemps et marées » où les participants ont souvent ajouté leur voix à celle des chanteurs lors de chansons connues.

Cela n'a fait que renforcer l'ambiance très appréciée de cette soirée.

Dans la lettre de janvier dernier qui remplaçait notre mensuel « Le courrier Laïque », nous vous signalions que, si le confinement était supprimé dans les prochains mois, nous programmerions une soirée-cabaret.

Promesse tenue

Cette soirée - cabaret se déroulera le samedi 21 mai à 18h.



Nous accueillerons ROGER HENUSET, chanteur et Dany VANDENNOSSCHE au clavier, deux musiciens et chanteurs, habitués à se produire dans de petites salles, dans des foires et avec tout public, qui nous présenteront un répertoire de musique et chansons françaises.

Ayant eu l'occasion de les entendre dans un cabaret bruxellois, autour d'un bon verre, je peux vous assurer que l'ambiance sera garantie. Je n'ai pu résister à parfois « pousser la chansonnette » ...



Roger DENUSET



Enseignant en sciences à l'Athénée Royal de St-Gilles/Forest, il est aussi compositeur, chanteur et pianiste. C'est un nom et un visage bien connu des supporters de l'Union Saint – Gilloise qui a porté à 178 reprises la vareuse de l'Union Saint-Gilloise (1994-2001) en tant que milieu de terrain et en fut aussi le capitaine.

Dany VANDENNOSSCHE



Dany tenait les claviers lors de concerts de Plastic Bertrand, de Christian Vidal, Eddy François, Mary-Ann Scott...

Il a également travaillé plusieurs années à Forest National.

C'est lors d'un piano-bar à Braine le Château, aux alentours de 2009, que Dany, musicien aguerri, a interpellé ROGER Henuset sur ses quelques compositions personnelles présentées au public. Il lui a proposé de les arranger et enregistrer dans son home-studio et un an plus tard sortait le premier album solo ÉTINCELLES de Roger. Ils ont alors commencé à tourner à deux jusqu'à aujourd'hui...

Participation : 12 € comprenant l'entrée et l'assiette de sandwiches variés à l'entracte.

Réservation par mail ou par téléphone jusqu'au jeudi 19 mai inclus.

Ne ratez pas notre ambiance cabaret-concert

Yvan Nicaise

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Nos activités de juin

Vendredi 10 juin à 19h30

Conférence-débat « Extrême droite et démocratie : entre opposition et récupération »



Avec François Debras, Maître de conférences au département de Science politique et de Criminologie de l'Université de Liège.

De plus en plus de partis d'extrême droite européenne se revendiquent comme démocratiques et n'hésitent pas à écarter leurs membres les plus violents en veillant à respecter à la lettre les procédures électorales. Liberté d'expression, laïcité,

référendum, souveraineté populaire...

Entre opposition et récupération, quels sont donc les liens qu'entretiennent les partis d'extrême droite avec la démocratie ?

Jeudi 23 juin à 19h30

Ciné-débat : Une vie démente de Ann Sirot et Raphaël Balboni



Alex et Noémie voudraient avoir un enfant. Leurs plans sont chamboulés quand la mère d'Alex, Suzanne, adopte un comportement de plus en plus farfelu. Entre l'enfant désiré et l'enfant que Suzanne redevient, tout s'emmêle. C'est l'histoire d'un rodéo, la traversée agitée d'un couple qui découvre la parentalité à l'envers !

Dimanche 19 juin à 12h30



Comme il est de tradition, nous vous préparons un repas de prévacances qui clôturera le premier semestre de cette année mais qui sera aussi le prélude d'un second semestre que nous espérons aussi riche d'activités que la période écoulée.

Nous vous attendrons nombreux.

Plus d'infos dans le numéro de juin 2022

Prochainement, nous vous communiquerons le rapport d'activités 2021, les comptes et bilans de l'année écoulée, le budget et perspectives 2022 ainsi que l'appel aux candidatures pour le Conseil d'administration.

« Les lundis du Préau »
16 mai à 12h30 repas mensuel
14h15 Film « A star is born »
(Une star est née)

14h15 A Star Is Born (Une étoile est née) projection en français du film musical américain de Bradley Cooper, sorti en 2018. Salué à la fois par le public et les critiques, le film et sa bande originale remportent plus d'une soixantaine de prix. En vedette : Lady Gaga, Bradley Cooper.

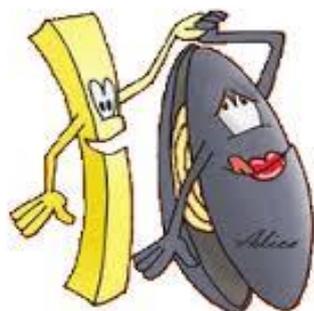
Cette animation sera précédée, à partir de **12h30**, d'un repas pour ceux qui le souhaitent.

Rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : **15 €**
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : **4 €**
- de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : **19 €**

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.

Au menu



Moules – frites
Tiramisu au fraises
Café

Il est indispensable de réserver le repas et/ou l'activité (comprenant le goûter) au plus tard pour **le jeudi 12 mai inclus** par téléphone au 064/442326 **et** de confirmer par paiement anticipé à nos locaux ou par virement au Compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité – Morlanwelz. Mentionner « repas - nom et nombre de personnes ».